



**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

PRENEZ AVIS que le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure ci-après décrite lors de sa séance ordinaire du 21 septembre 2021 à 19h00 au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine situé au 85, rue d'Oxford à Otterburn Park. Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande.

- **DM-2021-00024 – 241, rue Prince-Arthur**

La demande aurait pour effet de permettre l'abattage de sept arbres supplémentaires, ce qui contrevient à l'article 108 du Règlement de zonage 431, puisque les arbres en question sont situés à plus de trois (3) mètres de la fondation du nouveau bâtiment à implanter.

Le tout en référence au plan de localisation des arbres préparé par Vital Roy, arpenteur-géomètre, le 12 mars 2021.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 30 AOÛT 2021
Me Julie Waite, Greffière